SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE *Ville durable*

ARRETE MUNICIPAL n° 051/2025
Réglementant le stationnement, la circulation et la vitesse des véhicules
PROLONGATION ARRETE N°718/2024
38 RUE DE L'YSER

Nous, Maire de la Commune de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6-1,

Vu le code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté ministériel du 24 Novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes modifiés par des arrêts modificatifs,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1-huitième partie-signalisation temporaire,

Vu l'arrêté n°550/2023 du 18 octobre 2023 portant délégation de pouvoir à Mme FARINEAUX

Vu la demande de prolongation de la **société DS TRAVAUX** en date du 23 janvier 2025

Considérant qu'il y a lieu, de prolonger la durée des travaux et de réglementer, à cette occasion la circulation et le stationnement pendant la durée des travaux pour des raisons de sécurité publique.

ARRETONS

Article 1er : l'arrêté N° 718/2024 est prolongé jusqu'au 21 mars 2025 inclus.

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté précité demeurent inchangés et restent applicables dans l'emprise du chantier situé dans la rue de l'Yser.

Article 3 : **Mme la Directrice Générale des Services de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE**
Mme le Capitaine de la Police Nationale de La Madeleine,
M le Chef de Service de la Police Municipale de Saint André-Lez-Lille,

HÔTEL DE VILLE
89 rue du Général Leclerc - CS 40001 - 59 871 Saint-André CEDEX
+33 (0)3 20 63 07 50 www.villesaintandre.fr

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire.

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à :

- M. le Président de la Métropole Européenne de Lille.
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers de MARCQ-EN-BAROEUL
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers de SAINT ANDRE-LEZ-LILLE
- M. le Directeur du service des Déchets Ménagers de la MEL
- M. le Directeur de la Société NICOLLIN -8 avenue Industrielle – 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE
- **M. le Directeur de la Société DS TRAVAUX – 27 rue d'Ennevelin – 59710 AVELIN.**

Fait à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, le - 3 FEV. 2025

VILLE DE SAINT ANDRÉ-LEZ-LILLE NORD

Pour le Maire, par délégation

Joséphine FARINEAUX

Adjointe au Maire,
chargée de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité

Certifié exécutoire par le Maire de SAINT ANDRE-LEZ-LILLE
Compte tenu de la publication le